direction des ressources, le personnel, la logistique, ainsi que les plans et les opérations. Les principales formations de l'Aviation royale du Canada ont établi leur quartier général aux endroits suivants:

Formation	Quartier général
Commandement de la défense aérienne	Saint-Hubert (P.Q.)
5° division aérienne 1 ^{re} division aérienne	Vancouver (CB.)
Commandement du transport aérien	Lachine (P.Q.)
Commandement du matériel aéronautique	Rockeliffe (Ont.)
Commandement aérien maritime	Trenton (Ont.)
1er commandement aérien tactique	Edmonton (Alb.)
14° groupe d'entraînement	Winnipeg (Man.)

L'objectif de 40 escadrilles a été atteint en décembre 1956; 3,140 avions étaient en service. Sur ce total de 40 escadrilles, 18 étaient affectées à la défense du Canada, et 12 formaient la 1^{re} division aérienne stationnée en France et en Allemagne; six exécutaient les missions de transport de l'A.R.C. au pays et à l'étranger; trois autres collaboraient avec d'autres forces pour assurer la défense de la côte est et de la côte ouest du Canada et la dernière, la 408^e escadrille du Commandement du transport aérien, affectée au service de photographie, a consacré quelque 598,000 heures de vol en 1956 aux opérations aérophotogrammétriques, y compris les opérations spéciales requises aux fins du réseau de radar Mid-Canada.

Le 31 juillet 1957, les forces régulières de l'Aviation royale du Canada comptaient 50,931 officiers, sous-officiers et aviateurs, et les réserves, 4,823.

Opérations en 1956-1957.—En 1956, le commandement de la défense aérienne a continué son programme d'expansion. Le réseau de radar Mid-Canada était en bonne voie, et on avait commencé de construire sur les emplacements choisis pour la ligne DEW. Le Corps des observateurs terrestres de l'A.R.C., qui complète la surveillance assurée par le réseau de radar, comprend quelque 55,000 volontaires civils.

Le $CF-100\ IV$ a été remplacé, au Canada, par le $CF-100\ V$, version plus récente du même avion, dont les performances sont améliorées en ce qui concerne le vol en haute altitude. On a continué de perfectionner les méthodes relatives aux opérations de défense aérienne. A la fin de 1956, une des escadrilles de F-86, qui avait été abolie par la 1^{re} division aérienne, a été remise en service au Canada et dotée de CF-100. Trois autres escadrilles ont été rétablies en 1957.

En Europe, la 1^{re} division aérienne continuait d'assurer à l'OTAN les effectifs canadiens de sa force unifiée de chasseurs. La Division aérienne se compose d'escadrilles de chasseurs F-85 et CF-100. Les équipages du commandement aérien maritime ont participé, avec les forces des États-Unis et du Royaume-Uni, à plusieurs exercices organisés par l'OTAN dans le secteur occidental de l'Atlantique. L'A.R.C. a également collaboré avec la Marine royale du Canada en vue des exercices de guerre anti-sous-marine tenus au large de la côte est et de la côte ouest. Les deux escadrilles de l'A.R.C. établies sur la côte est étaient entièrement dotées d'appareils P-2V7 Neptune, tandis que les escadrilles de la côte ouest ont conservé les Lancaster. L'Argus, le plus récent des patrouilleurs en mer et le plus gros avion jamais construit au Canada, a exécuté sa première envolée au début de 1957.

Le Commandement aérien maritime a continué de se servir d'avions North Star pour assurer un appui à la division aérienne en Europe. Il utilisait ses avions Fairchild C-119 pour le transport du matériel et du personnel au Canada et pour l'instruction des parachutistes de l'Armée canadienne. Ces deux types d'avions sont affectés au ravitaillement des postes météorologiques de l'Arctique. Vers la fin de 1956, des appareils C-119 du Commandement de transport aérien, étaient affectés à l'élément aérien des forces canadiennes détachées auprès de la Force d'urgence des Nations Unies et se rendaient à Naples, en Italie, pour exécuter leurs opérations à partir de cette base.